

Dépôt d'un rapport de diagnostic amiante sur la plateforme de Gestion des diagnostics amiante

Informations relatives à votre demande

Date et heure de dépôt : 11.12.2024 19:10
Notre référence : TKUQ7E-F7QKL4

Base légale

Numéro CAMAC 236601
Utilisateur CAMAC SUARDJ1260
E-mail du mandataire (ingénieur / architecte) s.suard@cche.ch
Etendue du diagnostic Entier du bâtiment (cas A et B)*
Le diagnostiqueur est sur la liste du FaCH Oui
Le cahier des charges ASCA est respecté Oui
Le propriétaire est d'accord de publier le rapport sur Internet Oui
J'atteste avoir pris connaissance des conditions légales liées à la problématique amiante et je m'engage à les faire respecter et à en informer qui de droit. Oui

Bâtiment

Bâtiment concerné par l'expertise amiante
Numéro ECA : 536
Description du bâtiment : Bâtiment
Numéro Commune cantonal : 246
Numéro EGID : 813462
Rue : Rue du Collège
Numéro de rue : 18
NPA, localité : 1260 Nyon
Coordonnées X : 2507621
Coordonnées Y : 1137406

Propriétaire du bâtiment
Nom, prénom : HANHART JACQUES
Rue : ch. de Chantemerle 26
NPA, localité : 1260 Nyon
Téléphone : 0794134335
E-mail : jacques@hanhart.swiss

Mandataire (ingénieur /
architecte)

Raison sociale : CCHE NYON SA
Nom, prénom : SUARD DANCET STEPHANIE
Rue : Rue de la Morâche 9
NPA, localité : 1260 Nyon
Téléphone : 0223637680
E-mail : s.suard@cche.ch

Amiante

Diagnostiqueur

Raison sociale : Bâti-Conseils Sàrl
Prénom : Helena
Nom : Schmalz
Rue : Rue de la Petite Forge
Numéro de rue : 15
NPA, localité : 1026 Echandens
Téléphone : 0800 064 064
E-mail : info@bati-conseils.ch

Type de publication

Liée à une demande d'autorisation

Présence d'amiante

Oui

Type de diagnostic

Avant-travaux

Assainissement

Présence d'éléments en priorité II, Présence d'éléments en priorité III

Assainissement calculé

Présence d'éléments en priorité II

Photo du bâtiment

23068_PHOTO BATIMENT.jpg

Rapport de diagnostic amiante

23068_DIAGNOSTIC AMIANTE.pdf

Récapitulatif

Je confirme l'exactitude des
informations ci-dessus

Oui



Bâti-Conseils Sàrl ♦ Rue de la Petite Forge 15 ♦ 1026 – Echandens

☎ 0800 064 064

☎ 0041 79 531 88 18

🏠 www.bati-conseils.ch

✉ info@bati-conseils.ch

Transformation d'un bâtiment

Rue du Collège 18

1260 Nyon



RAPPORT DE DIAGNOSTIC AMIANTE

« AVANT TRAVAUX »

N° de DOSSIER 1903-5140

FAGES



Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 20

suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA



Sommaire

1	Identification du rapport	3
2	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	4
3	Conclusions du rapport	4
4	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants.....	5
5	Réserves.....	5
6	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	6
7	Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement	8
8	Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement	14
9	Annexe 1 : plans	15
10	Annexe 2 : résultats de laboratoire	19





1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC D'AMIANTE

N° d'identification	1903-5140
Type de diagnostic	« Avant Travaux »
Diagnostiqueur	Helena Schmalz
Bureau d'ingénieurs	Bâti-Conseils Sàrl Rue de la Petite Forge 15 1026 Echandens
Laboratoire d'analyses	ProLabo Sàrl Route de l'Etrier 5 1950 Sion
Date du rapport	27.06.2019
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.2
Mandant Westtstein Architectes SA Chantegrive 6 1260 Nyon	Bâtiment Rue du Collège 18 1260 Nyon Parcelle N° : 45 ECA : 536 GPS : 507'621/137'405
Propriétaire du bâtiment	M. Jacques Hanhart
Nombre total de pages y compris les annexes	21



2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le 24 juin 2019
Accompagnateur --

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le 24 juin 2019
Accompagnateur Nosh Pllumbaj

Rapport de visite

Lors de notre visite, le bâtiment était habité.

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte sur l'ensemble du bâtiment, de la parcelle N°
Rue du Collège 18
1260 Nyon
selon les plans de l'architecte.

3 Conclusions du rapport

Il a été repéré **6** éléments (matériaux fortement agglomérés) **contenant de l'amiante**.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MCA repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MCA.

Localisation		Description du matériau AMIANTE
Rez-de-chaussée	Galerie (bureau) WC homme +WC femme +douche	Colle de faïence
1 ^{er} Etage	WC	Colle de faïence
1 ^{er} Etage	Local Ventilation	Isolation boiler (1975)
Toit	Toit (sous-couverture)	Plaque en fibrociment
Combles	Cuisine (salle pausé café)	Isolation chaudière (1990)
Combles	Cuisine (salle pausé café)	Conduit en fibrociment

Localisation		Description du matériau NON AMIANTE
Rez-de-chaussée	Galerie (bureau) WC homme +WC femme +douche	Colle de carrelage
Rez-de-chaussée	Galerie (bureau)	Crépis mur intérieur
Rez-de-chaussée	Hall d'entrée +escalier + palier	Colle de carrelage
Rez-de-chaussée	Hall d'entrée + palier	Faux plafond
1 ^{er} Etage	Bureau 1+Bureau 2 + Bureau 3	Colle de carrelage
1 ^{er} Etage	WC	Colle de carrelage
1 ^{er} Etage	WC	Colle de faïence
1 ^{er} Etage	Escalier	Colle carrelage
1 ^{er} Etage	Hall escalier	Crépis mur intérieur
1 ^{er} Etage	Bureau 1+Bureau 2+ Salle d'attente	Faux plafond
Combles	Cuisine	Colle carrelage
Combles	Salle de conférence	Colle de carrelage
Etage	Façade	Crépis façades

Localisation		Description du matériau RIEN A SIGNALER
Rez-de-chaussée	Réduit	Rien à signaler

4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiqués :

- Aucunes

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

6 Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Bâti-Conseils Sàrl – Echandens

Dossier N° 1903-5140

Version 1.2

Date : 27 juin 2019

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m ³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (< 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Rez-de-chaussée	Galerie (bureau) WC homme+ WC femme +douche	Colle de carrelage	1	NFA		1	0		LAB							
Rez-de-chaussée	Galerie (bureau) WC homme+ WC femme +douche	Colle de faïence	2	NFA	1	1	0	A	LAB			B	1	III	06.2029	
Rez-de-chaussée	Galerie (bureau)	Crépi	3	NFA		1	0		LAB							
Rez-de-chaussée	Hall d'entrée+ escaliers+ palier	Colle de carrelage	4	NFA		2	0		LAB							
Rez + 1 ^{er} Etage	Hall d'entrée + palier	Faux plafond	5	FP		2	0		LAB							
Rez + 1 ^{er} Etage	Bureau 1+ bureau 2+ bureau 3+ salle de d'attente	Colle carrelage (sous parquet)	6	NFA		2	0		LAB							
1 ^{er} Etage	WC	Colle de carrelage	7	NFA		2	0		LAB							
1 ^{er} Etage	WC	Colle de faïence	8	NFA	2	2	0	A	LAB			B	1	III	06.2029	
1 ^{er} Etage	Galets boiler	Isolation boiler	9	FA	3	2	N	A	DEF			A	2	II	06.2024	
1 ^{er} Etage	Toit (sous couverture)	Plaques en fibrociment	10	NFA	4	2	0	A	LAB			A	2	II	06.2024	
1 ^{er} Etage	Escalier (pour monte au 2 ^{ème} étage)	Colle de carrelage	11	NFA		2	0		LAB							
1 ^{er} Etage	Hall + escalier	Crépi intérieur	12	NFA		2	0		LAB							
1 ^{er} Etage	Bureau 1+ bureau 2+ salle de d'attente	Faux plafond	13	FP		2	0		LAB							


Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m³ si VDI (A/B/C)	Risque de libération d'amiante (< 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
1 ^{er} Etage	Cuisine	Colle de carrelage	14	NFA		3	O		LAB						
1 ^{er} Etage	Salle de conférence	Colle de carrelage (sous parquet)	15	NFA		3	O		LAB						
Combles	Salle de café (chaudière)	Isolation	16	FA		3	N	A	DEF		A	2	II	06.2024	
Combles	Salle de café	Conduit en fibrociment (sortie ventilation)	17	NFA		3	O	A	DEF		A	2	II	06.2024	
Etage	Façade	Crépi extérieur	18	NFA		4	O		LAB						
Rez-de-chaussée	Réduit	Rien à signaler	19	RAS											

Légende :

Type de matériaux : **F** : Flocage **C** : Calorifugeage **FA** : Matériaux faiblement aggloméré **FP** : Faux-plafond **SOL** : Revêtement de sol **NFA** : Autre matériau aggloméré
Présence d'amiante : **A** : Contient de l'amiante **N** : Ne contient pas d'amiante **R** : Amiante retiré **RAS** : Rien à signaler

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1 Matériaux fortement agglomérés : Colle de faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez-de-chaussée WC	
	Référence échantillon	1903-5140/2	
Elément	Elément et description	Colle de faïence	
	Quantité approximative	25m ²	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
Date prochaine évaluation		2029	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **III**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 2

Matériaux fortement agglomérés : Colle de faïence

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	1 ^{er} Etage WC	
	Référence échantillon	1903-5140/8	
Elément	Elément et description	Colle de faïence	
	Quantité approximative	16m ²	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2029	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **III**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C


Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 3

Matériaux faiblement agglomérés : Isolation boiler

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	1 ^{er} Etage Local ventilation	
	Référence échantillon	1903-5140/9	
Elément	Elément et description	Isolation boiler	
	Quantité approximative	1pièces	
	Plan/Croquis	2	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2024	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.


II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 4 Matériaux fortement agglomérés : **Plaque en fibrociment**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Toit (sous-couverture)	
	Référence échantillon	1903-5140/10	
Élément	Élément et description	Plaque en fibrociment	
	Quantité approximative	95m ²	
	Plan/Croquis	3	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2024	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 5 Matériaux faiblement agglomérés : Isolation chaudière

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Combles	
	Référence échantillon	1903-5140/16	
Elément	Elément et description	Isolation chaudière	
	Quantité approximative	1 pièces	
	Plan/Croquis	3	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
Date prochaine évaluation		2024	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III


Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	3
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	-1
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	<1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.**
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.**
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.**
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

Fiche d'identification 6 Matériaux fortement agglomérés : Conduit en fibrociment

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Combles	
	Référence échantillon	1903-5140/17	
Élément	Élément et description	Conduit en fibrociment	
	Quantité approximative	1 pièces	
	Plan/Croquis	3	
	Prélevé (O/N)	N	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input checked="" type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2024	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Rez-de-chaussée	Galerie (bureau)+ WC homme+ WC femme+ douche	Colle de faïence	06.2029
1 ^{er} Etage	WC	Colle de faïence	06.2029
1 ^{er} Etage	Local ventilation	Isolation boiler	06.2024
Toit	Toit (sous-couverture)	Plaque en fibrociment	06.2024
Combles	Salle pause de café	Isolation chaudière	06.2024
Combles	Salle pause de café	Conduit en fibrociment	06.2024

Démarches visant à assainir les MCA :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.2 du 19 décembre 2012. Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 27 juin 2019

Bâti-Conseils Sàrl

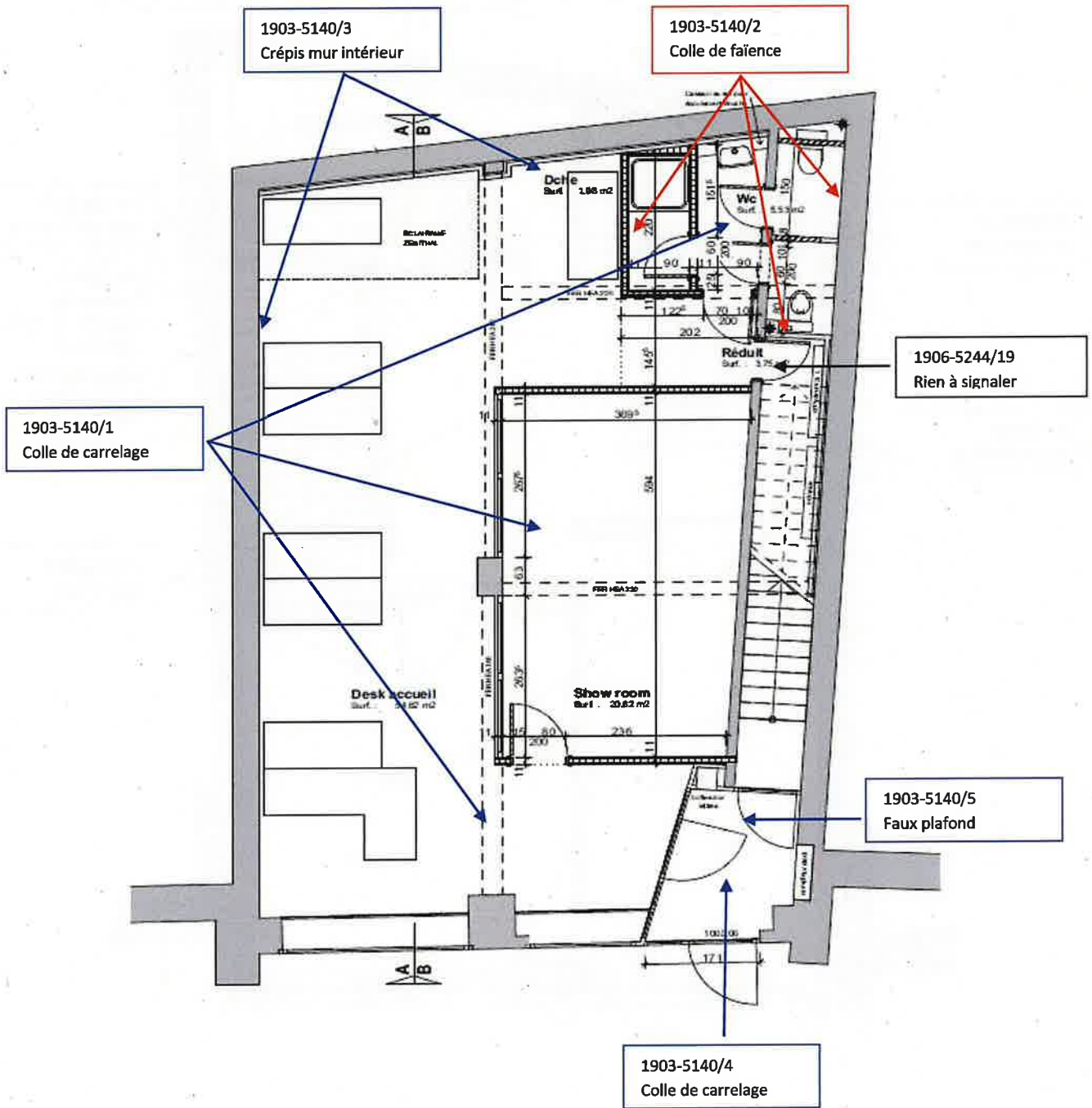


Eric Schmalz
Expert certifié



Helena Schmalz
Experte certifiée

9 Annexe 1 : plans
Transformation d'un bâtiment Rez-de-chaussée

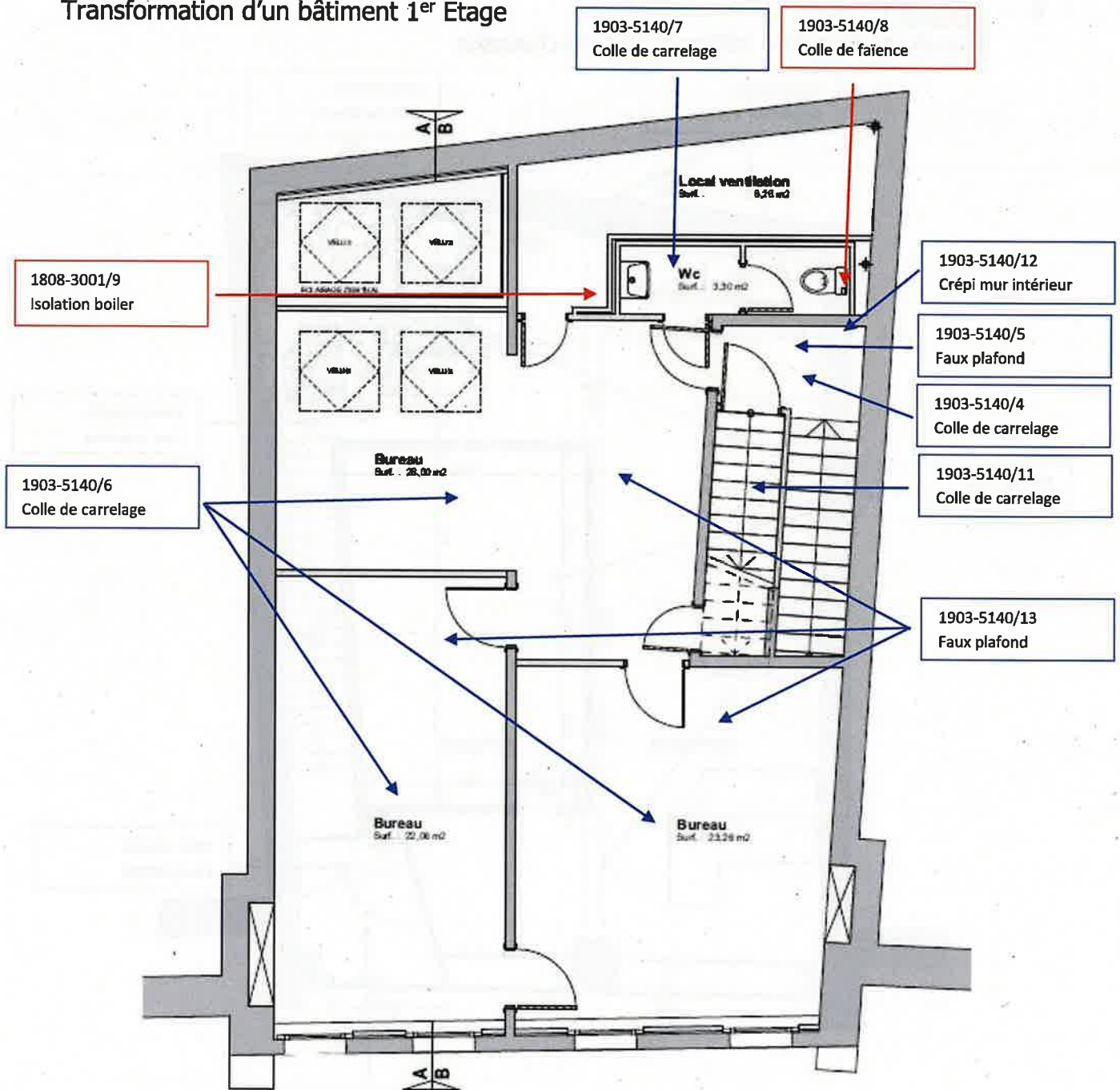



Version 1.2. Nombre total de pages du rapport : 20

<p> MA <small>MA</small> <small>10 - CH. DE CHARENTAIS 10 - 01 100 LYON</small> <small>Tel 04 78 60 46 40 Fax 04 78 71 71 82</small> <small>www.mahart-archi.fr</small> </p>	PROPRIÉTAIRE HANHART Jacques Parcelle n° 45 à Nyon	Echelle : 1/50 Dessiné : adn Format : A3 Date : 15.04.2010 Modif : 21.09.2010 N° plan :
	OBJET Aménagement d'une agence de communication	
	NIVEAU Projet : Rez-de-chaussée	



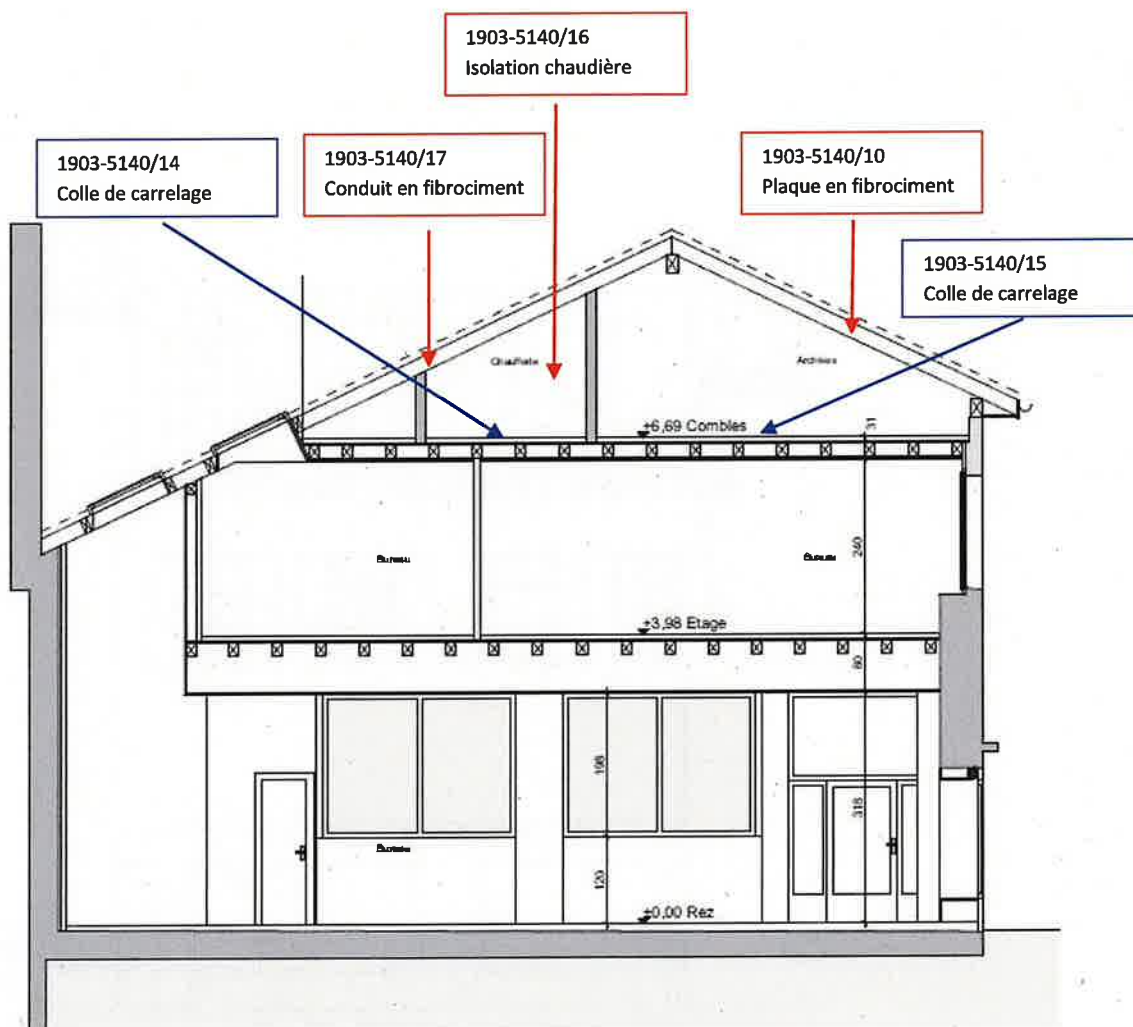
Transformation d'un bâtiment 1^{er} Etage




 WETTSTON ARCHITECTES SA Ch. de Champagny 11 - CH 1200 NYON Tél 020 880 43 40 Fax 020 301 54 82 www.wettston-arch.com	PROFESSEUR	HANHART Jacques	Parcelle n° 45 à Nyon	Echelle : 1:50
	OBJET	Aménagement d'une agence de communication		Drawn : ada
	LIBELLÉ	Projet : Etage		Format : A3
				Date : 15.04.2010
				Modif. : 22.04.2010
				N° plan : -



Transformation d'un bâtiment combles



 WETTERBY ARCHITECTES SA Ch. de Champagny 11 - CH 1204 NYON Tél: 022 880 04 41 Fax: 022 811 71 62 www.wetterby-arch.ch	PROJETANT HANHART Jacques Parcelle n° 45 à Nyon	Echelle : 1/50 Date : sds
	OBJET Aménagement d'une agence de communication	Format : A3 Date : 15.04.2010
	LIBRE LE * Projet : Coupe B-B	Modif : 22.04.2010 IT plan

Transformation d'un bâtiment façade



 WETTSTEIN ARCHITECTES SA CH de Châtelaine 16 - CH 1201 Nyon Tél 022 760 34 41 Fax 022 361 70 12 www.wettstein-arch.ch	PROJETÉ PAR HANHART Jacques Parcelle n° 45 à Nyon	Echelle : 1:30 Dessiné : sda Format : A3
	OBJET Aménagement d'une agence de communication	Date : 15.04.2010 Modif : 26.04.2010
	LIEUX Projet : Façade	N° plan :

10 Annexe 2 : résultats de laboratoire

Rapport N: 2019-06-504
Version 1



Bâti-conseils Sàrl
Rue de la Petite Forge 15
1026 Echandens

Sion, le 26.06.2019

Rapport d'analyse amiante

Date de réception des échantillons 25.06.2019
Date d'activité du laboratoire 25.06.2019 - 26.06.2019
Référence 1903-5140
Responsable d'échantillonnage Bâti-conseils Sàrl

Préparation des échantillons selon la norme MDHS 77

ÉCHANTILLON	DESCRIPTION	RÉSULTAT
1	colle de carrelage	Amiante non détecté
2	colle de faïence	Chrysotile
3	crépi intérieur	Amiante non détecté
4	colle de carrelage	Amiante non détecté
5	faux-plafond	Amiante non détecté
6	colle de carrelage	Amiante non détecté
7	colle de carrelage	Amiante non détecté
8	colle de faïence	Chrysotile
10	fibrociment	Chrysotile
11	colle de carrelage	Amiante non détecté
12	crépi intérieur	Amiante non détecté
13	faux-plafond	Amiante non détecté
14	colle de carrelage	Amiante non détecté
15	colle de carrelage	Amiante non détecté
18	crépi extérieur	Amiante non détecté

T 027 203 30 00
M 076 352 12 84
info@prolabo.ch

ProLabo Sàrl
Route de l'Étrier 5
1950 Sion

Ref. 09.008_B00, Version doc. 2.1
1/2



Rapport N: 2019-06-504
Version 1

L'analyse réalisée se base sur la norme MDHS 77 modifiée par microscopie optique à lumière polarisée. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Sauf si précision du client, le laboratoire homogénéise l'échantillon si celui-ci contient plusieurs éléments potentiellement amiantés. Le type est donné à titre indicatif. Les échantillons sont gardés 1 année après analyse. Les informations données par le client concernant les échantillons n'engagent que sa responsabilité. Sans autorisation du client, ProLabo ne divulguera aucune information sur ce rapport. Aucune reproduction de ce document n'est autorisée. Pour toutes précisions sur les analyses, vous pouvez directement contacter le laboratoire par téléphone ou par e-mail.

ProLabo Sàrl

Ludovick Perruchoud

T 027 203 30 00
M 076 352 12 84
info@prolabo.ch

ProLabo Sàrl
Route de l'Étrier 5
1950 Sion

Ref. 09.008_B00, Version doc. 2.1
2 / 2



suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA